



Déclaration de Berne
Dichiarazione di Berna
Erklärung von Bern

AFFAKTION FINANZPLATZ SCHWEIZ
AN INTERBANKING NEWS & MONITORING THE SWISS FINANCIAL SYSTEM
ACTION PLACE FINANZIARIA SVIZZERA

Drohtzelstrasse 28, CH-4057 Basel
Téléfon +41 61 663 11 99
Fax +41 61 663 68 68
PC: 690322-4
E-Mail: affaktion@finanzplatz.ch



global witness

Communiqué de presse

Bâle, Lausanne et Londres, le 24 septembre 2007

Interminables retards dans la restitution de fonds angolais bloqués en Suisse

L'Action place financière Suisse, la Déclaration de Berne et Global Witness sont inquiets des interminables retards dans la restitution à l'Angola de 21 millions de dollars annoncée en novembre 2005. Les trois ONG exigent plus de transparence pour que le peuple angolais sache quel usage est fait de l'argent public.

Le 1^{er} novembre 2005, le Gouvernement suisse a signé avec son homologue angolais un accord pour la restitution d'avoirs angolais sous la forme d'une aide humanitaire. Il s'agissait de 21 millions de dollars bloqués en 2002 à Genève au cours d'une procédure judiciaire portant sur une affaire de détournement de fonds destinés au remboursement de la dette angolaise envers la Russie. Depuis la signature de cet accord, la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) s'efforce de le concrétiser.

La DDC a fait diverses propositions concernant l'affectation de cet argent. La construction de deux centres de formation professionnelle agricole et le déminage de routes et de divers terrains sont prévus. Si le Gouvernement angolais paraît d'accord pour la construction des centres professionnels, il semble en aller autrement concernant le déminage.

D'après les informations dont disposent les trois organisations, une rencontre était planifiée pour fin août 2007 entre la Suisse et l'Angola. Or, cette réunion a été reportée à une date indéterminée. Et ce n'est pas la première fois : depuis l'été 2006, l'Angola s'est désisté à plusieurs reprises ; en novembre 2006, notamment, au motif que son chef de négociations était en vacances. De ce fait, il devient impossible pour la DDC d'assurer la transparence qu'elle avait souhaitée et promises : le site web prévu pour présenter les projets approuvés n'est pas réalisé, manifestement à cause de l'opposition de l'Angola.

En juin 2007, l'Action place financière suisse et la Déclaration de Berne ont déploré, dans une lettre à la DDC, le fait que le peuple angolais ne soit pas mieux informé sur les négociations en cours. De même, la société civile angolaise n'a à ce jour pas été impliquée dans ce processus de restitution. Cette lettre demandait si les ONG locales, dans le cadre de la mise au concours publique prévue, pouvaient prendre part à la planification et au monitoring des projets. Cette question est restée sans réponse. Visiblement la DDC ne délivre pour l'instant des informations qu'au compte-goutte, assurant qu'elle publiera un communiqué à la fin des négociations. L'Action place financière Suisse, la Déclaration de Berne et Global Witness estiment que le peuple angolais a le droit de savoir enfin ce qui se passe concernant la restitution de son argent et de demander des précisions sur ce dossier auprès de son Gouvernement. Elles demandent aux deux gouvernements de rendre public l'état des négociations et d'impliquer la société civile angolaise dans le processus de restitution.

Pour plus d'informations :

André Rothenbühler, Action place financière Suisse, tél. 061 693 17 00 ou 079 273 61 43.
Jean-Claude Huot, secrétaire romand de l'Action de Carême, tél. 021 617 88 80 ou 079 229 18 45.
Sarah Wykes, Global Witness, +44 207 561 63 62 ou +44 7703 108 449.

Lire à ce sujet «Angola : L'affaire suisse», Solidaire 193, septembre 2007, pp. 4-6. (Ci-joint)